GDF : L'EXASPÉRATION

Category: Fourniture d'éléctricité
Tag: Scandale

Depuis octobre 2007, notre association a ouvert plus de 400 dossiers !

Cette situation née de litiges apparus après la libéralisation du marché de l'énergie n'est plus acceptable ! Plus de 400 dossiers depuis octobre 2007 ! Seul 9 TELECOM dans le passé avait battu ce record avec 600 dossiers nés des escrocs de la foire exposition de Nancy ! Mais la différence est considérable entre les deux sociétés ! Les dossiers de 9 TELECOM sont apparus pour la grande majorité entre juin 2006 et novembre 2006. GDF nous génère un flux régulier de dossiers depuis deux sans que nous ne voyons une amélioration quelconque dans la nature des litiges au contraire !

Nous avons de tout !

- Des factures gonflées par des index en folie
- Des prélèvements augmentés sans raison
- Des résiliations non faites
- DES factures émises pour deux personnes sur le même compteur
- Une répartition de la consommation sur les périodes les plus chères
- Des avoirs non restitués
- Des résiliations faites à l'insu des consommateurs

La liste est presque sans fin ! Nous en sommes à un point tel que nous invitons les consommateurs à résilier leur contrat par recommandé avec AR et de faire opposition à tout prélèvement !

Et pour finir, des contrats bi-énergie placés à l'insu des consommateurs qui avaient l'idée saugrenue de téléphoner pour avoir des informations. Un goutte d'eau dans nos dossiers. Mais combien d'appels avons nous eu de consommateurs pour se plaindre ! Il est vrai qu'en cas de contestation, GDF annulait tout mais combien de personnes sont clientes de ces contrats et qui n'ont rien dit ? Notre association a décidé de se constituer partie civile dans le cadre du procès qui aura lieu le jeudi 26/11/2009 à la 31ème chambre Correctionnel du TGI de Paris pour ce point et uniquement ce point

! Nous n'acceptons pas ces méthodes et attendons de cette société un respect du client que nous ne voyons pas venir malgré des promesses… Nous avons eu le même phénomène avec 9 TELECOM !

Pour finir la présente, surveillez de très près vos factures et relevez régulièrement les index de vos compteurs. Si vous êtes confrontés à un litige, n'hésitez pas à contacter l'UFC QUE CHOISIR proche de chez vous. Vous trouverez les coordonnées sur notre site fédéral www.quechoisir.org